



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSES



CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL EST CONVOQUE LE :

MERCREDI 6 FÉVRIER 2019 à 19h00

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL A LA MAIRIE

Fait en Mairie,
Le 31 janvier 2019



ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance et appel nominal
 2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 décembre 2018
- ADMINISTRATION GENERALE**
3. Avenant N°1 à la Délégation de Service Public pour le stationnement payant sur voirie et hors voirie
 4. Avenant n° 1 à la participation de la Ville de Saint-Maur-des-Fossés à la Société d'Aménagement et d'Equipement de la Région Parisienne (SPL-SAERP)
- FINANCES COMMUNALES**
5. Vote du budget primitif 2019
 6. Budget primitif 2019
Vote des taux de taxes directes locales
 7. Budget primitif 2019
Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères
 8. Dotation pour contraintes particulières à verser au budget de l'Etablissement Public Industriel et Commercial "Théâtre et cinémas de Saint-Maur" au titre de l'exercice 2019
 9. Mise en place de l'obligation de déclaration préalable soumise à enregistrement prévue à l'article L.324-1-1 du code du tourisme relative aux locations de courte durée de locaux meublés sur le territoire communal
- FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**
10. Rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation
- ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE**
11. Information sur l'arrêté inter-préfectoral d'autorisation environnementale et le rapport de la commission d'enquête publique relatifs au rejet des eaux pluviales de l'aéroport de Paris - Charles de Gaulle.
 12. Présentation du guide de l'animal en ville
- URBANISME - AMENAGEMENT**
13. Précisions sur les conditions d'échange des macarons de stationnement en cas de problèmes matériels
 14. Principes pour l'élaboration d'un contrat de mixité sociale à Saint-Maur-des-Fossés pour la période 2017-2022
 15. Transformation de la dénomination square de Neptune en square de La Vie au Grand Air de Saint-Maur
- DOMAINES**
16. Changement d'affectation de deux logements situés dans le groupe scolaire élémentaire Michelet sis 2 avenue Michelet à La Varenne Saint-Hilaire
- FAMILLE - JEUNESSE ET SPORTS**
17. Modification du règlement des activités périscolaires et des accueils de loisirs pour simplifier les modalités de calcul des prestations
- ENSEIGNEMENT**
18. Opération pour la rénovation des menuiseries extérieures dans les écoles de la ville de Saint-Maur-des-Fossés : autorisation de donner mandat à la Société SPL Ile-de-France Construction Durable
- AFFAIRES SOCIALES**
19. Convention de partenariat entre la commune de Saint Maur des Fossés et le groupe Vilogia
- AFFAIRES CULTURELLES**
20. Convention de partenariat pour l'organisation du salon Saint-Maur en poche 2019
- MARCHES PUBLICS**
21. Appel d'offres ouvert relatif à la fourniture de pièces et accessoires pour les véhicules de marque Goupil
 22. Appel d'offres ouvert relatif à la fourniture et l'installation d'extensions du câblage réseau informatique dans les bâtiments communaux hors écoles

23. Avenant n°1 au marché de Prestation d'affichage de la ville de Saint-Maur-des-Fossés suite au renouvellement du marché de mobilier urbain
24. Avenant n°1 au marché de Services de communications électroniques relatifs aux outils de Relation avec les Citoyens - lot 1
25. Avenant n°3 au marché de Prestations d'exploitation des installations de chauffage des ensembles immobiliers communaux - lot1
26. Avenant n°4 au marché relatif aux Prestations d'exploitation des installations de chauffage des ensembles immobiliers communaux - lot 4
27. Avenant n°5 au marché de Prestations d'exploitation des installations de chauffage des ensembles immobiliers communaux - lot 2

COMMUNICATIONS

28. Communication par le Maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal en date du 15 avril 2014 (art. L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)
29. Communication par le Maire des décisions prises en vertu de la délégation consentie par le Conseil Municipal en date du 15 avril 2014 (art. L2122-22 4° et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales)